

Zeitschrift: Le messenger suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber: Le messenger suisse
Band: 37 (1991)
Heft: 26-27

Rubrik: Droit de parole

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 04.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

droit de parole

Le questionnaire a été l'occasion, pour certains de nos lecteurs, d'apporter des idées, non seulement pour le "Messager Suisse", mais aussi sur des questions plus larges comme le font ces lettres ci-dessous. Si vous avez envie de nous écrire, n'hésitez pas: "Droit de parole" est aussi une boîte aux lettres et peut vous aider à communiquer entre lecteurs éloignés.

■ Est-ce une utopie ? Dérisonnable ?

"Je souhaiterais la création d'une organisation associative amicale, à tendance familiale dans son atmosphère, qui consisterait à louer un petit local ou appartement vide de une, ou deux pièces, de préférence situé au centre ville pour faciliter son accès, et qui serait meublé des meubles tirés de nos greniers, disparates certes, mais que nous arrangerions avec goût et commodité. Notre "maison suisse" serait ouverte chaque jour de l'année du matin au soir et serait ouverte aux Suisses du lieu, mais aussi à ceux venus de l'extérieur pour besoins personnels et qui pourraient se reposer des fatigues, tant morales que physiques de l'instant. On y causerait tout en s'occupant d'ouvrages "comme chez soi", tricot, broderie, lectures etc. pour les dames qui le souhaiteraient, les hommes pourraient participer à des jeux de table avec les dames intéressées, profiter de la création d'une bibliothèque représentative de la Suisse et de ses romanciers, mais complétée par un choix composite tiré en partie de nos propres bibliothèques, qu'il soit de l'édition de poche peu importe, le but étant d'apporter de la joie au lecteur. Cela fonctionnerait sans dirigisme, chacun étant responsable de son "chez soi", de même chacun apporterait sa contribution financière pour couvrir les frais de fonctionnement mais aussi, sa contribution dans le travail (préparation du thé, café, vaisselle, entretien des lieux, voire même exécution de petites réparations de toutes sortes). L'inévitable secrétariat serait composé de personnes plus disponibles et se sentant à l'aise dans le travail administratif. Je pense que ce projet sans doute un peu fou, serait l'occasion de faire éclore une véritable amitié, durable et sincère, ce qui ne peut être à l'occasion de

réunions amicales occasionnelles, bien que sympathiques. Que dites-vous de ce souhait ? La chaleur du soleil ne réapparaît-il pas dans cette ère glaciale que nous traversons, dans ce monde devenu aveugle et sourd ? Merci de m'apporter une réponse franche : je la souhaite aussi si elle doit me décevoir".
Josette Foltzer, Caen.

■ Où il est question du questionnaire plus précisément

A la question : "quels sujets particulièrement aimeriez-vous lire dans le "Messager Suisse", M. Nagel, de Bordeaux répond ceci :

"Comme je souhaite que la majorité des "répondeurs" soit d'accord pour une augmentation de tarif d'abonnement, je me permets de faire la suggestion ci-après. Une rubrique, consacrée chaque mois au tourisme dans un canton, et comportant 2 pages recto-verso, pour en faciliter l'archivage dans un classeur, peut susciter des envies de voyages, ailleurs que dans le, ou les "coins" que l'on connaît déjà. Le sujet traité devra comporter, le cas échéant, une vue d'ensemble, les points particuliers dont la visite est recommandée, à l'appui, une ou deux vues caractéristiques. Dans un encadré, les adresses des officines de tourisme pouvant répondre à toute demande de documentation. Je pense que chacun des cantons, chacune des villes importantes pourraient vous apporter les supports nécessaires en vous adressant leurs propres arguments. Pour les abonnés éloignés de Paris, ou de leur consulat, les renseignements ainsi fournis devraient être appréciés, pour eux-mêmes certainement, pour leur permettre de mieux renseigner des connaissances éventuellement."

N.D.L.R. : cette rubrique "tourisme", existe déjà. Il est évident que, pour

des raisons de place (lorsque l'on publie un numéro de 24 pages, le choix des articles est difficile), nous avons opté pour une alternance des rubriques. Cela dit, une majorité des lecteurs s'étant prononcés pour une augmentation des tarifs d'abonnement (66,01% "oui") pour permettre au "Messager" de s'étoffer, nous pourrions, du moins nous l'espérons, bientôt contenter tout le monde !

■ Un cri du coeur

"Je vais vous ouvrir mon coeur. De quel droit francisez-vous le doux nom de Bellinzona en Bellinzone, comme le font les journalistes de la télévision suisse romande, ce qui donne Bellunzone, horrible aux oreilles ticinese. Dites, et écrivez aussi Lugane, Locarne, Ascone, etc... Je n'aime pas ça, nous n'aimons pas cela. Nous avons déjà été envahis il y a peu d'années par les Suisses allemands arrivés là, en terrain conquis. Pillant vergers, vignes, noix, chataignes et sières de bois de chauffage. Les radios hurlant jusqu'à 2 heures du matin. Ricanant aux reproches de leur comportement, seul ... le mot "Polizei" les fait filer doux. Il y a même dans le village du mien deux specimens qui, dès leur installation, ont prétendu ceci : dans deux ans, tout le monde parlera allemand. Comment trouvez-vous cela ? Ce comportement m'a fait penser aux ordres donnés en 1940 en France lors de l'invasion. Ainsi vous comprendrez mieux les réactions du nouveau parti : "le Tessin aux Tessinois". Je vois au marché le samedi une personne de Lausanne, nous en avons parlé : "oui, je sais, m'a-t-elle dit, c'est la raison pour laquelle beaucoup de personnes ne veulent pas aller au Tessin en vacances." Il y a bien longtemps, longtemps, que je rumine tout cela ... Me voilà soulagée. Nous voyons aussi ces occupants, dans leurs jardins, gardés par de gros chiens. De quoi ont-ils peur ? Nous n'avions jamais vu cela chez nous." Mme Bilger, Paris.

N.D.R.L. : promis, juré, nous ne dirons plus "Bellinzone", mais Bellinzona. ■